SEA UNSA éducation
Syndicat de l'Enseignement agricole

COMMUNIQUÉ

Mobilité Disponibilité Détachement : le portail pour faire sa DIM ferme demain !

MOBILITÉ



ATTENTION : vous avez pour projet de faire une mobilité, de partir en détachement, en disponibilité ou autre ! La DIM (Déclaration d'intention de mobilité) est dématérialisée cette année et le portail ferme demain le 7 Octobre à minuit.

Le site de télédéclaration AgriMobEns est ouvert jusqu'au vendredi 7 octobre 2022, minuit.

- L'adresse est la suivante : https://agorha.agriculture.gouv.fr/mobilite-enseignement/

Points importants :

- **Actualiser les données de son état civil** car elles seront retenues par l'administration comme critères pour classer les candidats.
- Vos représentants syndicaux élus peuvent faire valoir **un droit d'évocation** pour prendre en considération votre situation individuelle.

Télécharger la note de service et les annexes : La note DGER/SDEDC/2022-696

https://info.national.agri/gedei/site/bo-agri/instruction-2022-696